

Réf: Dossier 381452

Avis de constitution

SOCIETE « DOXA GROUP BTP »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE PLATEAU RESIDENTIEL,
Lot 147, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOXA GROUP BTP »

Objet : CONSTRUCTION- BTP- IMPRIMERIE-
ÉVÈNEMENTIEL - LIVRAISON - DÉMÉNAGEMENT- ?
LOCATION ET VENTE DE VÉHICULES - NETTOYAGE DE
LOCAUX - SÉCURITÉ INFORMATIQUE (INSTALLATION)-
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE PLATEAU
RESIDENTIEL, Lot 147, Ilot 35

Dirigeant(s) M DAGO BORIS HERMANN JOCELIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00784 du 18/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10545/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

